

Orientation technico-économique des communes

Description

Plus des deux tiers du territoire du Parc ont une vocation agricole, ce qui montre l'importance de cette activité, tant pour l'impact économique, que pour son rôle dans la gestion des paysages et des milieux non urbanisés.

Le Boulonnais est une terre d'élevage bovin, essentiellement laitier. Les Pays de Licques et les vallées de l'Artois sont dominés par des systèmes de polyculture-élevage où l'on retrouve des prairies autour des villages ainsi que sur les coteaux. Ailleurs, ce sont des paysages ouverts de grandes cultures qui s'imposent. Le marais Audomarois est l'une des trois zones humides du territoire. Il est reconnu pour son activité de maraîchage notamment avec la culture du chou-fleur de Saint-Omer.

Carte



Fiche mise à jour le : 5 octobre 2015